
Evaluation de départ Permis B

Qu'est-ce que l'évaluation de départ?

Lorsque vous vous inscrivez à l'auto-école, quelques questions vous sont posées afin de réaliser une évaluation initiale de votre niveau de conduite : c'est l'évaluation de départ.

Elle dure environ une heure.

A quoi sert l'évaluation de départ ?

L'évaluation de départ permet à l'élève d'avoir une estimation du nombre d'heures de cours de conduite qu'il devra prendre pour l'obtention de son permis de conduire. Il s'agit d'une estimation qui n'a qu'une vocation indicative, et non contractuelle. L'auto-école ne peut présumer de la date exacte à laquelle l'élève parviendra à passer son permis de conduire.

L'évaluation de départ est-elle payante?

Tout dépend de l'auto-école. A l'auto-école du 3ième Type, nous avons choisi de ne pas facturer cette prestation de départ.

Quel est le déroulement de l'évaluation de départ ?

Obligatoire par la loi, elle sera effectuée une fois votre inscription faite, en voiture avec l'un de nos moniteurs(trices).

En mode statique, puis dynamique, à l'aide d'une application en lien avec l'élève nous évaluerons vos compétences.

Elle a pour but d'apprendre à vous connaître, faire le point sur vos connaissances de bases du véhicule et des règles de circulation, ainsi qu'à tester vos capacités sur des compétences simples en circulation dans des zones adaptées à votre niveau.

Ainsi nous pourrons avoir une idée du nombre d'heure que vous pourriez avoir besoin (20heures en boîte manuelle/ 13h en boîte automatique étant le minimum légale).

Notre but étant de vous faire arriver le jour du permis dans les meilleures conditions pour l'obtention de votre permis, nous nous efforçons de nous rapprocher au plus près du minimum légal, sans mettre de côté les compétences nécessaires qui vous seront demandées le jour J.

Cette évaluation sera complétée durant votre formation pratique par des bilans pour réévaluer votre niveau, ainsi qu'un examen blanc pour vous mettre en situation d'examen.

